

Formation & Accompagnement

Accompagner un·e stagiaire BAFA

Observer, accompagner, faire progresser et évaluer

1. Le cadre dans lequel nous nous inscrivons

Appartenant au **Scoutisme Français**, notre mouvement est habilité à organiser la formation BAFA. Les décisions prises lors du camp ou à l'année engagent donc non seulement le mouvement des **Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature (EDLN)**, mais aussi le Scoutisme Français et le ministère chargé de la Jeunesse.

C'est pourquoi nous proposons dans ce document des outils permettant de répondre au cadre légal dans lequel nous nous inscrivons. Ces outils sont communs au Mouvement et doivent être utilisés afin que les stagiaires BAFA bénéficient d'un **contenu de formation et d'une démarche d'évaluation cohérents et communs**.

Le BAFA est un diplôme national. Les critères d'évaluation ne sont donc pas spécifiques au scoutisme : ils sont les mêmes que le stage pratique soit effectué aux EDLN ou dans une autre structure.

**Notre projet éducatif, nos méthodes pédagogiques et notre vocabulaire peuvent être spécifiques aux EDLN ;
l'évaluation du BAFA, elle, s'appuie sur le cadre national du BAFA.**

2. Le stage pratique : une étape de formation

Le stage pratique est avant tout **un temps de formation**. Il s'inscrit dans un parcours et permet au/à la stagiaire de mettre en œuvre et d'expérimenter les acquis de sa formation générale. Un·e stagiaire BAFA n'est donc pas censé·e tout maîtriser dès le début de son stage.

Notre rôle est de lui permettre :

- d'expérimenter
- de prendre progressivement des responsabilités ;
- de poser ses questions ;
- de recevoir des retours ;
- d'identifier ses difficultés ;
- de recommencer et d'ajuster sa pratique ;
- de progresser au cours des 14 jours de stage pratique.

L'accompagnement est donc aussi important que l'évaluation.

Il est recommandé de suivre le/la stagiaire dans la globalité de son parcours, en prenant notamment en compte les acquis de sa formation générale.

Le cursus BAFA comprend trois étapes :

- une **formation générale** d'au moins 8 jours ;
- un **stage pratique** d'au moins 14 jours ;
- une **session d'approfondissement** d'au moins 6 jours ou une session de qualification d'au moins 8 jours.

Le cursus doit être réalisé dans un délai maximal de 30 mois.

Le stage pratique (14 jours minimum) peut être réalisé en deux parties maximum.

Aux EDLN, il peut être effectué :

- pendant les camps d'été ou d'automne ;
- à l'année, lors de sorties et de week-ends ;
- ou en combinant ces deux modalités.

Dans l'idéal, réaliser une partie du stage à l'année et une autre en camp, éventuellement dans deux groupes locaux différents, peut permettre au/à la stagiaire de découvrir des fonctionnements, des publics et des pratiques complémentaires.

Le parcours BAFA peut également être **modulé** : certaines étapes peuvent être réalisées aux EDLN et d'autres auprès d'un autre organisme ou d'une autre structure.

3. Les critères minimaux de validation du stage pratique

Ces critères correspondent aux **compétences minimales que le/la stagiaire doit montrer au cours de son stage pratique** pour obtenir la validation de celui-ci.

Ton rôle est de permettre au/à la stagiaire de connaître ces critères et de créer les conditions pour qu'il/elle puisse mettre en œuvre ces compétences au cours du stage.

Ces critères doivent être observés pour **tout·e stagiaire en stage pratique**.

Pendant son stage pratique, le/la stagiaire aura, au minimum :

- **Participé à la mise en œuvre du projet éducatif** ;
- **Encadré et animé des activités** dans le cadre d'un projet d'activité ;
- **Assuré la sécurité et veillé au bien-être des participant·es**, et donc également des responsables ;
- **Encadré et animé la vie quotidienne** ;
- **Communiqué** avec les parents, l'environnement extérieur, etc. ;
- **Pris du recul sur soi et sur son action**.

Ces critères constituent le **socle minimal** à observer.

Ils ne signifient pas que le/la stagiaire doit être parfaitement autonome dans chacun de ces domaines dès les premiers jours. L'accompagnement doit justement lui permettre de progresser vers cette maîtrise.

4. Les 5 fonctions et les 4 aptitudes

L'évaluation s'appuie également sur le cadre commun du BAFA, identique dans le scoutisme et hors scoutisme.



Les 5 fonctions de l'animateur·rice

Le/la stagiaire doit progressivement être capable de :

1. **Assurer la sécurité physique et morale des mineur-es**, et notamment les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre du projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances, aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité ;
2. **Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations** entre les différents acteurs ;
3. **Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique**, en cohérence avec le projet éducatif et dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineur-es ;
4. **Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;**
5. **Accompagner les mineur-es dans la réalisation de leurs projets.**

Les 4 aptitudes à développer

Le/la stagiaire doit aussi être accompagné·e vers le développement de sa capacité à :

- **Transmettre et faire partager les valeurs de la République**, notamment la laïcité ;
- **Situer son engagement dans son contexte social, culturel et éducatif ;**
- **Construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineur-es**, qu'elle soit individuelle ou collective, et veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination ;
- **Apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineur-es sont confronté-es.**

5. Observer : partir de faits concrets

L'évaluation doit s'appuyer sur **des faits et des gestes précis et observables**, et non sur une impression générale du/de la stagiaire. Une observation peut suivre le modèle :

« Tel jour, j'ai observé que le/la stagiaire a montré telle capacité en faisant tel acte. »

Par exemple :

« Mardi, lors du grand jeu, la stagiaire a adapté les règles après avoir constaté que plusieurs enfants ne les avaient pas comprises. Elle a reformulé les consignes et vérifié leur compréhension avant de reprendre l'activité. »

Une observation peut être positive, mais elle peut également être **négative ou faire apparaître une difficulté**. Il est nécessaire de relever une situation dans laquelle le/la stagiaire n'a pas fait ce qui était attendu ou a adopté une pratique contraire à l'objectif recherché. Cela permet de lui donner un retour et de l'accompagner dans sa progression. **Une observation négative ne signifie pas que l'objectif ne pourra pas être validé plus tard**. L'important est d'observer l'évolution du/de la stagiaire et sa capacité à prendre en compte les retours qui lui sont faits. L'observation se fait **tout au long du stage**, dès que le/la stagiaire est en situation d'animation.

En complément des observations quotidiennes, deux temps d'observation plus formels doivent être prévus. Avant le départ en camp ou des sorties à l'année, il convient d'indiquer à chaque stagiaire **quelles animations feront l'objet de ces observations**.

Il doit y en avoir :

- une dans le courant de la **première moitié du camp/des sorties annuelles** ;
- une dans le courant de la **seconde moitié du camp/des sorties annuelles**

Ces deux animations doivent permettre au/à la stagiaire de montrer l'ensemble des capacités associées aux critères de validation.

Les autres responsables doivent être informé-es de ces temps d'observation afin de **ne pas intervenir inutilement** dans l'animation du/de la stagiaire et de lui laisser la possibilité d'exercer pleinement ses responsabilités.

Attention cependant : **l'évaluation finale ne repose pas sur ces deux animations uniquement**. Le BAFA évalue une capacité générale à exercer les fonctions d'animateur·rice. Il est donc nécessaire de prendre en compte l'ensemble du stage, des situations vécues et des fonctions et aptitudes démontrées.



6. Trois temps d'échange pour accompagner

Dans l'idéal, trois entretiens sont organisés lors d'un camp.

Avant ou au début du camp, ce premier échange permet de :

- situer le/la stagiaire dans son parcours BAFA ;
- connaître ses acquis de formation générale ;
- identifier ses attentes et ses besoins ;
- lui présenter les critères de validation ;
- lui expliquer comment se dérouleront les observations ;
- définir ensemble quelques premiers objectifs de progression.

Pendant le camp, ce temps permet de :

- faire le point sur les situations vécues ;
- revenir sur les observations réalisées ;
- valoriser les progrès ;
- identifier les difficultés ;
- répondre aux questions ;
- ajuster les objectifs et l'accompagnement pour la suite du stage.

À la fin du camp, ce dernier échange permet de :

- faire le bilan du parcours réalisé pendant le stage ;
- revenir sur les compétences démontrées ;
- présenter l'appréciation ;
- donner les derniers retours et conseils au/à la stagiaire ;
- identifier les pistes de progression pour la suite de son parcours BAFA.

Le/la stagiaire n'a que 14 jours de stage pratique pour progresser. Notre rôle est donc de l'accompagner au mieux pendant ce temps.

7. Pourquoi et comment rédiger l'appréciation du stage pratique ?

Une appréciation, pour quoi faire ?

L'appréciation du stage pratique s'inscrit dans le **processus continu de formation et d'évaluation** du/de la stagiaire.

Elle est destinée aux **membres du jury BAFA**. Elle doit leur permettre de comprendre clairement ce que le/la stagiaire a démontré pendant son stage et de disposer d'éléments suffisamment précis pour apprécier sa capacité à exercer les fonctions d'animateur·rice.

L'appréciation doit donc être :

- **claire et sans ambiguïté ;**
- **personnalisée ;**
- basée sur des **faits concrets et observables ;**
- fondée sur des **critères d'évaluation précis ;**
- cohérente avec les observations réalisées pendant le stage ;
- centrée sur les **capacités du/de la stagiaire et leur évolution.**

Elle ne doit pas être un simple catalogue des activités réalisées pendant le camp. Elle doit plutôt montrer **comment le/la stagiaire a évolué au fil du stage**, en s'appuyant sur les actions et les situations qui permettent d'illustrer cette évolution.

L'appréciation n'est pas le compte rendu de l'entretien final. L'entretien final et l'appréciation ont des fonctions différentes.

Lors de l'entretien, on peut :

- féliciter le/la stagiaire ;
- lui donner des conseils ;
- parler de ses difficultés ;
- lui proposer des pistes pour la suite ;
- échanger sur son ressenti.

L'appréciation, elle, est destinée au jury BAFA.

Les conseils qui ne sont pas nécessaires à la compréhension de l'évaluation doivent donc être donnés oralement ou inscrits dans le livret de suivi, et non dans l'appréciation.

L'appréciation doit parler des **capacités et des pratiques et compétences du/de la stagiaire**, et non de sa personnalité ou de ses traits de caractère.

Il faut donc éviter les formulations telles que :

- ✗ « X est timide et réservée. »
- ✗ « X est très agréable. »
- ✗ « X est dynamique et souriante. »
- ✗ « X manque d'autorité. »
- ✗ « X a beaucoup de qualités humaines. »

Ces formulations ne permettent pas au jury de savoir quelles compétences d'animation ont réellement été observées.

On cherchera plutôt à décrire ce qui a été concrètement observé :

✓ « Au début du stage, X intervenait peu lors des temps de préparation. Elle a progressivement pris la parole pour proposer des activités et contribuer aux décisions de l'équipe. »

- ✓ « Lors des activités observées, X a su poser un cadre clair, rappeler les règles et intervenir lorsque la sécurité des enfants le nécessitait. »

Le vocabulaire utilisé doit donc être **professionnel et centré sur les capacités d'animation**.

Les EDLN ont une culture, une pédagogie et un vocabulaire spécifiques. C'est une richesse de notre mouvement. Cependant, l'appréciation BAFA est destinée à un **jury qui ne connaît pas nécessairement notre fonctionnement**. Il faut donc éviter le **jargon scout** et privilégier un vocabulaire compréhensible par toute personne extérieure aux EDLN. Par exemple, si un terme spécifique aux EDLN est indispensable pour comprendre une situation, il doit être explicité. L'objectif est que l'appréciation puisse être comprise **sans connaître notre organisation, nos pratiques ou notre vocabulaire interne**.

8. Une appréciation doit montrer une évolution

Le stage pratique est un temps de formation : il est donc particulièrement important de montrer **le chemin parcouru**. Une appréciation peut par exemple faire apparaître :

« En début de stage, X avait besoin d'un accompagnement important pour préparer ses activités. Au cours du séjour, elle a progressivement pris en charge la préparation, l'installation et l'animation de plusieurs activités. En fin de stage, elle était capable de proposer une activité adaptée au groupe et d'en assurer seule les principales étapes. »

Cette logique permet de montrer :

où en était le/la stagiaire → ce qui a été expérimenté → ce qui a évolué → ce qui a été effectivement démontré en fin de stage.

Si un-e stagiaire réalise plusieurs stages pratiques dans la même structure, les appréciations doivent être **distinctes** et faire apparaître la progression constatée entre les différentes périodes.

9. L'évaluation est continue : elle ne repose pas sur une seule activité

L'évaluation terminale ne peut pas reposer sur une « épreuve » réalisée à un instant donné ni sur une seule activité.

Les deux observations formelles sont des temps importants, mais elles ne constituent pas une épreuve finale.

Il faut considérer **l'ensemble du stage** et les différentes situations dans lesquelles le/la stagiaire a pu démontrer les fonctions et aptitudes attendues :

- activités ;
- vie quotidienne ;
- relations avec les mineur·es ;
- travail en équipe ;
- sécurité ;
- communication ;
- participation au projet pédagogique ;
- accompagnement des projets des mineur·es ;
- capacité à analyser et faire évoluer sa pratique.

Le diplôme du BAFA attestant de la capacité à exercer les fonctions d'animation **de manière générale**, l'appréciation ne doit pas limiter cette capacité à une tranche d'âge particulière. Par exemple, on évitera :

✗ « X est une bonne animatrice avec les 6-8 ans mais serait probablement plus à l'aise avec les petits. »

On préférera décrire les compétences effectivement observées, sans déduire une limitation générale à partir du public rencontré pendant le stage.

10. L'avis doit être clair et cohérent

L'appréciation doit permettre au jury de comprendre sans ambiguïté la conclusion portée sur le stage. **Un avis favorable ne doit pas être assorti de réserves qui remettraient en question cet avis.** Si des difficultés ou des axes de progression sont mentionnés dans une appréciation favorable, ils doivent être formulés de manière à ne pas créer de contradiction avec la conclusion de validation.

À l'inverse, **un avis défavorable doit être motivé et circonstancié** : il doit s'appuyer sur des faits précis et permettre de comprendre quelles compétences minimales n'ont pas été suffisamment démontrées.

11. Quelques exemples à éviter

Certaines appréciations sont trop courtes ou trop générales pour permettre au jury d'évaluer le/la stagiaire.

✗ « Très bon stage. »

→ On ne sait pas ce qui a été observé ni quelles compétences ont été démontrées.

✗ « X a beaucoup de qualités en animation, propose des activités cohérentes et participe pleinement à la vie du centre. Cette animatrice est très dynamique et toujours très agréable. Je l'encourage vivement à passer son approfondissement BAFA. Bon stage. »

→ L'appréciation porte en grande partie sur des qualités personnelles, contient des félicitations et des conseils, mais donne peu d'éléments précis permettant au jury d'évaluer les compétences.

✗ « Un peu timide et réservée au début, X a progressivement trouvé sa place dans l'équipe et construit un bon relationnel avec les enfants. Elle a fait preuve d'initiative et d'autorité quand cela est nécessaire. Je lui conseille de s'orienter vers les 3-6 ans. »

→ Elle décrit des traits de caractère et donne un conseil d'orientation qui ne relève pas de l'évaluation BAFA. Elle gagnerait à décrire les comportements et compétences effectivement observés.

12. Une méthode simple pour rédiger

Avant de rédiger, reprendre les observations réalisées pendant le stage et se poser quatre questions :

1. Qu'a-t-on réellement observé ?

Noter des situations précises plutôt que des impressions.

2. Quelles compétences ces situations démontrent-elles ?

Les mettre en lien avec les critères minimaux, les 5 fonctions et les 4 aptitudes.

3. Quelle évolution peut-on constater ?

Comparer le début et la fin du stage.

4. Que peut-on conclure sur les capacités du/de la stagiaire ?

Formuler une appréciation claire et cohérente avec les faits observés.

Une bonne appréciation n'a pas besoin d'être longue. Elle doit surtout être précise, personnalisée, factuelle et suffisamment éclairante pour le jury.

13. Le livret de suivi

Aux EDLN, nous utilisons le **livret de suivi du/de la stagiaire BAFA du Scoutisme Français**. Il permet de conserver une trace des observations, des échanges et de l'évolution du/de la stagiaire. Si le/la stagiaire n'a pas son livret, l'a perdu ou l'a oublié, celui-ci est disponible en **PDF sur le centre de ressources**. Le livret est notamment le bon endroit pour conserver les éléments de suivi, les objectifs fixés avec le/la stagiaire, les retours intermédiaires et les conseils pour la suite.

14. Après le stage : transmettre l'appréciation

L'appréciation doit être envoyée **rapidement après le stage** pratique par mail à :

formation@EDLN.org

Il suffit d'envoyer :

- l'**appréciation de stage BAFA** ;
- les **dates du stage** ;
- le **prénom et le nom du/de la stagiaire**.

Aucun document papier n'est nécessaire. Les démarches sont désormais numérisées.

Pour information, l'appréciation sera rentrée dans la déclaration TAM du camp ou du trimestre en cours, pour une sortie à l'année.

Il est primordial que le stagiaire BAFA soit enregistré de cette manière :

Saisir certificat

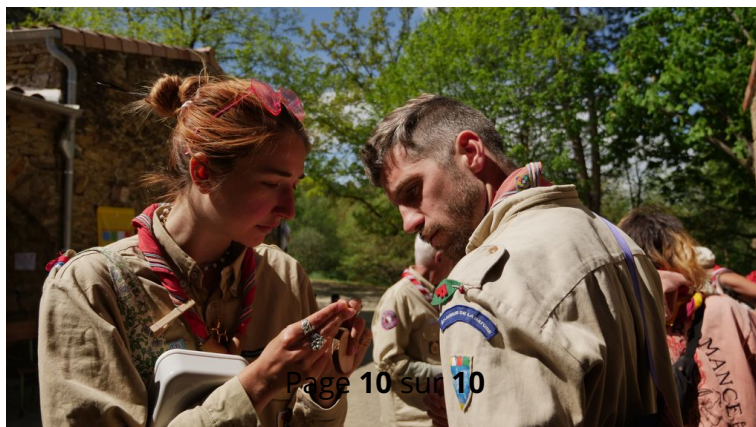
15. Besoin d'aide ?

L'accompagnement des stagiaires BAFA est une responsabilité importante : **vous n'êtes pas seul-es**, notamment s'il y a un doute concernant un avis non satisfaisant. Pour toute question concernant le suivi d'un-e stagiaire, le cadre BAFA ou la rédaction de l'appréciation, vous pouvez contacter la déléguée nationale formation par mail à formation@edln.org.

Vous pouvez également nous envoyer **une première version de votre appréciation pour relecture et co-construction** si vous avez un doute ou si vous souhaitez être accompagné-e dans sa rédaction.

Pendant les camps d'été, la **ligne d'écoute et d'accompagnement des camps** est également à votre service pour toute question ou difficulté.

Accompagner un-e stagiaire BAFA, ce n'est pas attendre qu'il/elle sache déjà faire. C'est lui donner les conditions pour expérimenter, apprendre, recevoir des retours, progresser et démontrer progressivement les compétences attendues.



Page 10 sur 10